



Commission économique pour l'Europe**Groupe de travail permanent sur le vieillissement****Seizième réunion**

Genève, 20-22 novembre 2023

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Travaux du Bureau**Rapport sur la quinzième réunion du Bureau du Groupe de travail permanent sur le vieillissement****I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

1. La réunion du Bureau s'est tenue les 27 et 28 avril 2023 à Istanbul, en personne et en ligne. Elle était organisée par le Ministère de la famille et des services sociaux de la République de Türkiye. Les membres du Bureau représentant l'Autriche, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie et la Türkiye (en personne), ainsi que l'Allemagne et le Portugal (en ligne) y ont participé. Les représentants du Canada, de l'Italie et de la Norvège, qui avaient rejoint le Bureau temporairement afin de contribuer à l'élaboration du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement pour 2023-2027, ont également pris part à la réunion. Le Directeur du Centre européen de recherche en politique sociale (Centre européen de Vienne) a participé en qualité de représentant du milieu universitaire et de la recherche. Les organisations non gouvernementales (ONG) étaient représentées par AGE Platform Europe. Le membre du Bureau représentant la Géorgie n'a pas pu assister à la réunion. Six représentants du pays hôte ont assisté à la réunion en qualité d'observateurs.

2. L'Italie, qui préside le Groupe de travail permanent, a présidé la réunion du Bureau.

3. Le Directeur général des services destinés aux personnes handicapées et aux personnes âgées du Ministère turc de la famille et des services sociaux a souhaité la bienvenue aux participants et prononcé une allocution liminaire au nom du pays hôte.

4. Le Bureau a adopté l'ordre du jour sans y apporter de modification.

II. Introduction du pays hôte : la politique relative au vieillissement en Türkiye

5. La représentante de la Türkiye membre du Bureau a présenté le nouveau document conceptuel sur le vieillissement établi par le Gouvernement. Après un tour d'horizon des principales tendances démographiques, elle a souligné que la nouvelle vision stratégique adoptée par le Gouvernement pour traiter la question du vieillissement de la population était guidée par une approche basée sur les droits et alignée sur les objectifs du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, ainsi que sur la Constitution et la législation turques. Le document conceptuel sur le vieillissement a été établi sur la base d'un récent rapport de la Commission d'investigation de la Grande Assemblée nationale, qui renfermait des recommandations détaillées concernant la façon de relever les défis liés au vieillissement



de la population. Le document conceptuel a pour objectif de protéger les droits des personnes âgées et de prendre en compte la question du vieillissement selon une approche coordonnée et inclusive basée sur les droits et orientée vers le développement. Il couvre des domaines tels que le vieillissement actif et en bonne santé, la participation à la vie de la société, les environnements adaptés à tous les âges, les catastrophes et les crises humanitaires, les droits des personnes âgées, l'application des politiques et leur suivi. Le Plan d'action national sur les droits des personnes âgées (2023-2025) comprend 183 activités destinées à traduire le document conceptuel dans la réalité. Il énumère les acteurs pertinents responsables ainsi que les indicateurs qui permettront de suivre la progression de l'exécution du Plan.

6. Au cours du débat qui a suivi, les membres du Bureau ont accueilli avec satisfaction le document conceptuel qu'ils ont jugé complet et ambitieux. Le Bureau a invité la représentante de la Türkiye à le présenter à la seizième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en novembre 2023.

III. Point sur les événements survenus depuis la quinzième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement

A. Rapport sur le quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement présenté à la soixante et unième session de la Commission du développement social

7. Le Président a informé le Bureau des rencontres se rapportant au quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, qui ont eu lieu à la soixante et unième session de la Commission du développement social à New York en février 2023. La région de la Commission économique pour l'Europe (CEE) était représentée par le Président du Groupe de travail permanent sur le vieillissement à la Réunion de haut niveau consacrée au quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, le 8 février 2023. La réunion-débat a été suivie d'une rencontre parallèle en personne qui avait pour thème « Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement : prêt pour l'avenir 20 ans après » et qui était organisée par le Bureau en collaboration avec le secrétariat à la demande du Groupe de travail permanent et parrainée conjointement par l'Allemagne, l'Italie et la Türkiye. Elle a été diffusée en direct sur la WebTV de l'ONU. Les participants ont relevé que le débat avait été ouvert et animé. Le Vice-Président du Groupe de travail permanent (Allemagne) a également apporté une dimension régionale à une rencontre parallèle informelle organisée par toutes les Commissions régionales sur le thème « Ne laisser personne de côté au niveau régional : adopter une approche de l'élaboration de politiques adaptée à tous les âges », qui s'est tenue en ligne le 13 février 2023.

8. Le Bureau a été informé du projet de résolution relatif au quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement (E/CN.5/2023/L.6), dont la Commission du développement social a recommandé l'adoption au Conseil économique et social.

B. Réunion du Président avec le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe

9. Le Président a informé le Bureau de l'approbation du programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2023 (ECE/WG.1/2022/5) par le Comité exécutif à sa 127^e session, le 16 mars 2023.

10. Le Président a également fait savoir que les représentant(e)s de la République de Moldova, du Turkménistan et de l'Union européenne avaient salué les progrès accomplis par le Groupe de travail permanent en 2022. Le représentant du Turkménistan a indiqué que son

pays souhaitait développer ses capacités afin d'améliorer les soins de longue durée et les services sociaux fournis aux personnes âgées et de prévenir l'exclusion sociale et les inégalités dont pâtissent ces personnes. La représentante de la République de Moldova a fait part de sa satisfaction pour l'appui que son pays avait reçu en 2022 et indiqué qu'il souhaitait développer sa coopération afin de promouvoir la prise en compte systématique des besoins des personnes âgées dans son cadre juridique, le développement de villes adaptées à tous les âges et les programmes de formation aux outils numériques destinés à permettre aux personnes âgées d'accéder aux services publics. Le secrétariat veillera au suivi des demandes de développement des capacités exprimées au cours de la réunion.

C. Rencontre parallèle organisée au Forum régional pour le développement durable

11. Le secrétariat a rendu compte au Bureau de la rencontre parallèle organisée le 28 mars 2023 en tant que contribution au Forum régional pour le développement durable. Intitulée « Towards age-friendly sustainable cities and communities » (Vers des villes et des communautés durables adaptées à tous les âges), cette rencontre, qui était organisée conjointement avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a montré comment des investissements pour des environnements adaptés à tous les âges contribuaient à l'objectif, inscrit dans le Programme 2030, de rendre les villes inclusives, sûres, résilientes et durables (objectif de développement durable (ODD) 11), ainsi qu'aux autres cibles et ODD. Elle a par ailleurs mis en évidence les synergies qui existent entre les ODD 17 et 11 et l'effort visant à adapter les environnements à tous les âges. Les représentants espagnols, irlandais et polonais du Réseau mondial OMS des villes et des communautés amies des aînés, de même que les promoteurs les plus influents d'un vieillissement en bonne santé au Tadjikistan, ont présenté des initiatives concrètes prises dans leurs pays et communautés respectifs afin de développer les capacités des personnes âgées et de créer des environnements plus favorables au vieillissement. La rencontre parallèle a réuni 66 participants de 30 pays.

D. Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement

12. Le Bureau a été informé des travaux de la treizième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, tenue à New York du 3 au 6 avril 2023. La session s'est concentrée sur deux thèmes relatifs à la protection des droits humains des personnes âgées, à savoir « droit à la santé et accès aux services de santé » et « inclusion sociale ». Les États Membres ont adopté (sans vote) le projet de décision A/AC.278/2023/L.1/Rev.1 intitulé « Recensement d'éventuelles lacunes dans la protection des droits humains des personnes âgées et moyens de les combler », dans lequel ils ont décidé d'examiner « la participation à la vie publique et aux prises de décisions » et « l'accessibilité, les infrastructures et l'habitat (transports, logement et accès) » en 2024. De plus, les États Membres ont prié la présidence du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement de désigner deux cofacilitateurs qui collaboreraient avec le Bureau afin de faciliter l'examen du cadre international régissant actuellement les droits humains des personnes âgées, de déceler d'éventuelles lacunes dans la protection desdits droits et de trouver les moyens de combler ces lacunes, et invité les deux cofacilitateurs à soumettre des propositions de recommandations élaborées à l'échelle intergouvernementale qui seraient examinées à la quatorzième session, en 2024. Le Président du Groupe de travail permanent a invité les membres du Bureau qui avaient participé à la réunion à livrer leurs impressions.

E. Soixante-dixième session de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies

13. Le Président a informé le Bureau de sa rencontre informelle avec les Président(e)s des comités sectoriels de la CEE, organisée à l'occasion de la soixante-dixième session de la CEE le 19 avril 2023. Cette rencontre avait pour thème les transformations numérique et verte au service du développement durable, thème qui était aussi celui de la session de la Commission. Elle a offert une occasion précieuse de faire connaître les activités du Groupe de travail

permanent. Le Bureau a décidé de se pencher sur les domaines d'échanges et de collaboration potentiels avec les comités de la CEE qui travaillent dans des domaines pertinents comme le logement, les transports, l'environnement et la transformation numérique, l'objectif étant de développer des synergies.

IV. Activités en cours, activités prévues et perspectives pour 2023

A. Note d'information sur le vieillissement

14. Le secrétariat a présenté le projet de note d'information n° 28 sur le vieillissement, intitulée « Les personnes âgées en situation de vulnérabilité » et noté que les membres du Groupe de travail permanent avaient reçu de nombreux exemples de politiques intéressants. Les membres du Bureau ont commenté le projet de note d'information.

15. Le Bureau a accueilli avec intérêt le nouveau format proposé pour le projet de note d'information ainsi que la proposition visant à établir un résumé succinct reprenant les principaux messages en complément de la note d'information. Il a décidé de continuer à établir des notes d'information sur le vieillissement et salué la proposition du secrétariat d'organiser, à l'occasion de la sortie de la note d'information, un événement destiné à améliorer la communication et la diffusion de la note.

B. Développement des capacités nécessaires à la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement

16. Le secrétariat a informé le Bureau des progrès réalisés dans l'élaboration de différents types de formations sur la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement, y compris les ateliers sur l'analyse prenant en compte l'âge, expérimentés en Géorgie et en République de Moldova, et un atelier d'experts sur la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement expérimenté en Allemagne par l'Association nationale allemande des organisations de personnes âgées (BAGSO). Afin de pouvoir plus aisément reproduire ces formes d'atelier dans d'autres pays, le secrétariat a élaboré un manuel de référence et un guide pour facilitateurs consacrés aux ateliers sur l'analyse prenant en compte l'âge et l'élaboration de politiques adaptées.

17. Le secrétariat a par ailleurs informé le Bureau des progrès réalisés s'agissant du cours en ligne sur la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement. Après avoir été expérimenté par plusieurs membres du Groupe de travail permanent et parties prenantes au début de l'année, le cours a été révisé en tenant compte des retours d'expérience reçus par le Bureau. Les membres du Bureau ont accueilli avec satisfaction ce nouveau cours et examiné les moyens d'en assurer la diffusion, y compris par sa traduction dans les langues nationales et son éventuelle inscription aux programmes de formation des fonctionnaires.

18. Le Bureau a accueilli avec satisfaction la proposition du secrétariat d'organiser un événement en ligne spécial afin d'informer les membres du Groupe de travail permanents et les parties prenantes sur les différents formats d'activités de développement des capacités dans la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement qui ont été mis au point et de promouvoir leur utilisation dans tous les États membres de la CEE.

C. Base de données des politiques relatives au vieillissement

19. Le Bureau a été informé des progrès réalisés dans la constitution de la nouvelle base de données des politiques relatives au vieillissement depuis l'approbation du projet en novembre 2022. Au premier trimestre de 2023, le secrétariat a recensé les bases de données existantes afin de ne pas les répéter inutilement. Il a par ailleurs dressé une liste préliminaire des thèmes et instruments politiques susceptibles d'être intégrés dans la base de données. Les thèmes prioritaires reprennent les buts et objectifs généraux définis dans le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, dans la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action et dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022. Un échantillon des rapports

présentés au titre du Plan d'action a été passé au crible en utilisant le système de codage employé afin d'obtenir des mesures concrètes des politiques menées. Ce travail a permis de dégager entre 30 et 40 mesures susceptibles de figurer dans la base de données. Il a été convenu au cours des discussions que dans un premier temps, seul un nombre limité de thèmes et d'instruments seraient pris en compte. Les membres du Bureau ont été invités à faire connaître au secrétariat les thèmes et instruments politiques qui étaient prioritaires à leurs yeux.

20. La prochaine étape consistera à passer au crible l'ensemble des rapports soumis en 2021 et 2022 dans le cadre du quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et à développer une version beta de la base de données. Le Groupe de travail permanent sera informé des progrès de ce travail à sa seizième réunion.

D. Plans d'action pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement

21. Le secrétariat a fait savoir qu'il avait reçu une demande d'assistance technique de l'Ouzbékistan concernant l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'action pour un vieillissement actif et en bonne santé. Le Bureau a été informé que l'assistance technique, qui serait fournie en étroite collaboration avec l'OMS et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), reposerait sur la méthode préconisée dans le plan d'action pour la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement. Ce travail permettra de créer des synergies plus fortes avec les domaines d'activité prévus dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour un vieillissement en bonne santé.

E. Consultation régionale d'experts sur les personnes âgées et les changements climatiques

22. Le Bureau a été informé de la consultation régionale d'experts sur les personnes âgées dans le contexte des catastrophes naturelles induites par les changements climatiques et sur la nécessité de reconstruire en mieux en Europe et en Amérique du Nord, organisée en ligne en mai 2023 par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour le compte de l'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme, en collaboration avec le secrétariat. Des consultations d'experts de même nature ont été organisées dans toutes les régions. Il a été signalé au Bureau que l'Experte indépendante présenterait à la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies un rapport détaillé sur la question, établi sur la base des résultats des consultations menées dans toutes les régions du monde.

F. Autres occasions de sensibiliser sur la question du vieillissement

23. Le Bureau a par ailleurs été informé que le secrétariat organiserait, en collaboration avec le Comité des ONG sur le vieillissement, un événement à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes âgées qui aurait pour but d'amplifier le succès rencontré par l'événement en ligne organisé conjointement en septembre 2022. L'événement de 2023, qui aura pour thème « Climate change-induced disasters: Older persons' preparedness and response to build forward better » (Les catastrophes induites par les changements climatiques : préparation des personnes âgées et réponse à apporter pour continuer de construire en mieux), se déroulera à Genève et en ligne le 28 septembre 2023.

24. La représentante de l'Autriche a fait savoir au Bureau qu'une conférence sur les droits humains des personnes âgées se tiendrait en Autriche en novembre 2023 et invité le Groupe de travail permanent à se faire représenter à cette conférence par son président.

25. Le Président a proposé d'établir un calendrier des événements se rapportant à la question du vieillissement afin de faciliter la sensibilisation et invité les membres du Bureau à présenter les différentes manifestations dont ils avaient connaissance.

V. Évaluation de la phase III du projet financé par le Fonds consacré au vieillissement

26. L'évaluateur a fourni au Bureau des informations sur l'évaluation finale de la phase III du projet. Les membres du Bureau ont eu l'occasion de commenter la méthode proposée. L'évaluation portera sur les activités réalisées par le Groupe de travail permanent de 2020 à 2022 avec l'appui financier des États membres dans le cadre du Fonds consacré au vieillissement. Ces activités comprennent notamment les notes d'information et les séminaires sur le vieillissement, l'élaboration des Lignes directrices pour la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement et des outils s'y rapportant, les activités de formation et les activités concernant le quatrième cycle d'examen et d'évaluation de l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de la Stratégie régionale d'exécution. Les membres du Groupe de travail permanent seront invités à contribuer à cette évaluation en répondant à une enquête et en participant à des entretiens au cours desquels ils auront la possibilité de rendre compte de leur expérience. Les conclusions et recommandations établies à l'issue de l'évaluation seront présentées au Groupe de travail permanent à sa seizième réunion.

VI. Programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement pour 2023-2027

27. À sa quinzième réunion, le Groupe de travail permanent a décidé de confier l'élaboration du nouveau programme de travail pour 2023-2027 à un bureau élargi et invité les États Membres à se joindre à ce bureau. À la suite de cette invitation, les représentants de la Belgique, du Canada, de l'Italie et de la Norvège se sont joints au Bureau élargi afin de contribuer à l'élaboration d'un nouveau projet de programme de travail pour 2023-2027. En mars et avril 2023, le Bureau a travaillé avec le secrétariat à l'élaboration des principaux éléments du programme de travail et organisé deux réunions spéciales en ligne en mars afin d'examiner les éléments et priorités thématiques proposés pour le cinquième cycle d'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Le Bureau a finalisé le programme de travail du Groupe de travail permanent pour 2023-2027 pendant sa réunion et décidé de le soumettre aux membres du Groupe de travail permanent pour commentaires avant la seizième réunion du Groupe, à laquelle il serait proposé pour adoption.

28. Le secrétariat établira un projet de document basé sur le nouveau programme de travail du Groupe de travail permanent afin d'inviter les membres du Groupe à annoncer leurs contributions financières avant le début de l'exécution du programme de travail. Le Bureau a recommandé de ramener de quatre à deux ans le calendrier d'exécution de la phase IV du projet financé par le Fonds consacré au vieillissement

VII. Équipe spéciale chargée du suivi de la mise en œuvre du paragraphe 47 de la Déclaration ministérielle de Rome

29. Le Bureau a examiné les conditions dans lesquelles donner suite à la décision du Groupe de travail permanent de créer une équipe spéciale chargée de suivre la mise en œuvre du paragraphe 47 de la Déclaration ministérielle de Rome et charger le Groupe de travail d'actualiser la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Le calendrier provisoire de l'actualisation de la Stratégie régionale prévoit l'élaboration d'une proposition concernant les modalités de ce travail d'actualisation pour 2023 (sur lesquelles le Groupe de travail permanent devra se prononcer à sa seizième réunion), l'adoption de la structure et des principaux éléments à y inclure en 2024, l'élaboration d'un avant-projet en 2025, la tenue de consultations et l'apport de révisions en 2027 et la finalisation et l'adoption du nouveau document à la Conférence ministérielle sur le vieillissement de 2027.

30. Le Bureau a désigné le représentant de l'Allemagne, Vice-Président du Groupe de travail permanent, Président de l'Équipe spéciale chargée du suivi de la mise en œuvre du paragraphe 47 de la Déclaration ministérielle de Rome. L'Autriche et l'Italie ont fait part de leur souhait de se joindre à l'Équipe spéciale. Le Bureau a décidé que la société civile et le milieu universitaire et de la recherche seraient représentés au sein de l'Équipe spéciale par leurs représentants respectifs au sein du Bureau. Dans un premier temps, l'Équipe spéciale mettra au point les modalités d'une approche participative associant la société civile et le milieu universitaire et de la recherche, approche qui sera appliquée dans un second temps.

31. Dans le prolongement de cette discussion, le Président de l'Équipe spéciale établira le mandat de celle-ci avec le concours du secrétariat et invitera les membres du Groupe de travail permanent à se joindre à l'Équipe spéciale.

VIII. Conférence internationale sur la population et le développement : rapport régional et Conférence de la Commission économique pour l'Europe

32. Le secrétariat a informé le Bureau sur la Conférence régionale de la CEE « Population et développement : garantir les droits et les choix », qui se tiendra à Genève les 19 et 20 octobre 2023 en préparation du trentième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD+30) en 2024. La Conférence régionale sur la CIPD+30, qui sera organisée conjointement par la CEE et le Bureau régional du FNUAP pour l'Europe orientale et l'Asie centrale, portera sur trois thèmes principaux, à savoir « Dynamique de la population et développement durable », « Familles, santé sexuelle et procréative au cours de la vie » et « Inégalités, intégration sociale et droits ». Elle aura pour objectif d'évaluer les progrès réalisés, de mettre en lumière les bonnes pratiques et de recenser les avancées et les reculs observés dans la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD+30. Elle visera également à renforcer les liens entre la CIPD et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 afin d'accélérer l'application de ces deux programmes, et à recenser les domaines d'action prioritaires pour l'avenir.

33. Le Bureau a manifesté son intérêt à l'idée de contribuer à l'organisation de la Conférence régionale sur la CIPD+30 et a demandé au secrétariat d'étudier la possibilité de faire en sorte que le Bureau soit représenté au comité consultatif chargé de préparer la Conférence.

IX. Préparatifs de la seizième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement

34. Le Bureau a examiné le projet d'ordre du jour et le calendrier provisoire de la seizième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement et a demandé au secrétariat d'étudier la possibilité de modifier les horaires de début et de fin de la réunion afin de faciliter l'organisation des voyages. Il a par ailleurs décidé d'étudier la possibilité de financer une réception à l'issue de la première journée de la réunion afin de donner aux membres du Groupe davantage d'occasions d'échanger de manière informelle.

35. Le Bureau a convenu qu'à sa seizième réunion, le Groupe de travail permanent déciderait du thème de la note d'information n° 29, qui sera publiée en 2024. Il a accueilli avec intérêt la proposition du secrétariat d'inviter le groupe Titchfield à prendre la parole à la seizième réunion du Groupe de travail permanent sur la question des statistiques relatives au vieillissement et les données ventilées par âge afin de permettre aux participants d'en apprendre davantage sur ses travaux. Il a par ailleurs examiné les thèmes possibles pour des discussions en petits groupes et a convenu que la possibilité d'élaborer un cadre de suivi quantitatif du suivi de l'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action internationale de Madrid sur le vieillissement serait également examinée.

X. Questions diverses

36. Aucune autre question n'a été soulevée.

XI. Décisions, résumé et clôture de la réunion

37. Le secrétariat a récapitulé les principaux éléments des débats et toutes les décisions et propositions d'action. Le Bureau a adopté les projets de décision suivants (voir l'annexe au présent rapport).

38. Le Président et le secrétariat ont remercié les représentants du pays hôte d'avoir généreusement accueilli la quinzième réunion du Bureau à Istanbul. Le Président a clôturé la réunion.

39. La prochaine réunion spéciale du Bureau se tiendra à Genève le 20 novembre 2023 avant la seizième réunion du Groupe de travail permanent. Le numéro de la salle sera communiqué peu avant la réunion.

Annexe

Décisions prises à la quinzième réunion du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement

- Point 1 : Le Bureau a adopté l'ordre du jour de la réunion sans modifications.
- Point 2 : Le Bureau a invité la représentante de la Türkiye à faire traduire en anglais le nouveau document conceptuel sur le vieillissement et le plan d'action correspondant afin de le communiquer au Groupe de travail permanent et d'en faire une présentation succincte à sa seizième réunion.
- Point 3 e) : Faisant suite à la réunion informelle entre le Président et les Président(e)s des comités sectoriels de la CEE tenue à l'occasion de la soixante-dixième session de la Commission, en avril 2023, le Bureau a décidé de se pencher sur les domaines d'échanges et de collaboration potentiels avec les comités de la CEE travaillant dans des domaines pertinents comme le logement, les transports, l'environnement et la transformation numérique, l'objectif étant de développer des synergies.
- Point 4 a) : Le Bureau a approuvé le nouveau format proposé pour la note d'information et la proposition visant à élaborer un résumé de deux ou trois pages présentant les principaux messages qui se dégagent de la note d'information. Il a décidé de conserver l'intitulé « Note d'information sur le vieillissement » pour les prochaines notes. Il a également accepté la proposition du secrétariat visant à organiser un événement spécial à l'occasion de la publication de la note d'information n° 28 afin d'améliorer la communication et d'en assurer une meilleure diffusion.
- Point 4 b) : Le Bureau a demandé au secrétariat d'organiser une rencontre en ligne afin d'informer les membres du Groupe de travail permanent et les parties prenantes sur les différentes formes d'activités de renforcement des capacités mises au point et expérimentées en 2022 et 2023 en ce qui concerne la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement, y compris les ateliers de formation sur l'analyse tenant compte de l'âge, un atelier d'experts sur la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement, et le cours en ligne.
- Point 4 c) : Le Bureau a été informé des travaux préparatoires sur la base de données des politiques relatives au vieillissement, qu'il a accueillis avec intérêt. Les membres du Bureau ont été invités à proposer les domaines thématiques et instruments politiques qu'ils souhaitaient inclure en priorité dans la base de données.
- Point 4 f) : La représentante de l'Autriche a fait savoir au Bureau qu'une conférence sur les droits humains des personnes âgées se tiendrait en Autriche en novembre 2023 et exprimé le souhait que le Groupe de travail permanent se fasse représenter à cette conférence par son président. Le Président a proposé d'établir un calendrier des événements se rapportant à la question du vieillissement afin de sensibiliser sur ce thème.
- Point 5 : Le Bureau a été informé des activités d'évaluation de la phase III du projet financé par le Fonds consacré au vieillissement et a été invité à soumettre des questions à poser lors de l'enquête et des entretiens d'évaluation.
- Point 6 : Le Bureau a approuvé le projet de programme de travail du Groupe de travail permanent pour 2023-2027 (révisé pendant la réunion), qui doit être soumis au Groupe de travail permanent pour commentaires avant sa seizième réunion. Le secrétariat établira un document basé sur le nouveau programme de travail dans lequel les membres du Groupe de travail permanent seront invités à annoncer leurs contributions financières à l'exécution du projet. Le Bureau a recommandé de ramener de quatre à deux ans la durée du calendrier d'exécution de la phase IV.

- Point 7 : Le Bureau a désigné l'Allemagne pour présider l'Équipe spéciale chargée du suivi de la mise en œuvre du paragraphe 47 de la Déclaration ministérielle de Rome. L'Autriche et l'Italie ont indiqué qu'elles souhaitaient se joindre à l'Équipe spéciale. Le Bureau a convenu que la société civile et le milieu universitaire et de la recherche seraient représentés au sein de l'Équipe spéciale par leurs représentants respectifs au sein du Bureau. Dans un premier temps, l'Équipe spéciale définira les modalités d'une approche participative associant la société civile et le milieu universitaire et de la recherche, approche qui sera appliquée dans un second temps. Comme convenu durant le débat, le Président de l'Équipe spéciale élaborera le mandat de l'Équipe avec le concours du secrétariat et invitera les membres du Groupe de travail permanent à se joindre à l'Équipe spéciale.
- Point 8 : Le Bureau a indiqué qu'il souhaitait contribuer à l'organisation de la Conférence régionale sur la CIPD+30 et a demandé au secrétariat d'étudier la possibilité que le Bureau soit représenté au sein du comité consultatif chargé de préparer la Conférence.
- Point 9 : Le Bureau a examiné le projet d'ordre du jour et le projet de calendrier de la seizième réunion du Groupe de travail permanent et demandé au secrétariat d'envisager la possibilité de modifier les horaires de début et de fin de la réunion afin de faciliter l'organisation des voyages. Il a par ailleurs décidé d'étudier la possibilité de financer une réception à l'issue de la première journée de la réunion afin de donner aux membres du Groupe de travail permanent davantage d'occasion d'échanger des vues de manière informelle. Le Bureau a également décidé que le thème de la note d'information n° 29 serait décidé par le Groupe de travail permanent à sa seizième réunion. Il a accueilli avec intérêt la proposition du secrétariat d'inviter le Groupe Titchfield à faire un exposé à la seizième réunion du Groupe de travail permanent. Enfin, il a convenu qu'il fallait étudier la possibilité de mettre au point un cadre de suivi quantitatif de l'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.
